

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-436-1933 Congés.

n° 26-436-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mars 1934

Numéro JO
n° 436 du 31/03/1933

Date du numéro
31 mars 1933

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de six mois. à passer en France à été accordé à M. Ferrando (Téo), greffier du tribunal supérieur d'appel de Djibouti. Cet agent prendra passage sur le paquebot de la Compagnie des Messageries maritimes attendu à Djibouti vers le 4 avril 1933.